



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Infrastructures des sites de traitement des déchets nucléaires

Question écrite n° 21988

Texte de la question

M. Bruno Fuchs alerte Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur les risques qui pèsent sur les infrastructures du site de traitement des déchets nucléaires d'Orano-Malvesi. En 2004, la digue de deux bassins (B1 et B2) d'entreposage et évaporation en plein air s'est rompue, inondant la plaine alentour ainsi que le canal du Tauran de 15 000 m³ d'effluents nitrates et de boues contaminées. Le site est par ailleurs classé « Seveso seuil haut », du fait de ce risque chimique. La direction du site a annoncé vouloir investir dans le processus de réduction thermique permettant de détruire ces déchets toxiques. Néanmoins, d'ici à ce que ce processus soit opérationnel, le risque concernant les débordements et effluves des bassins demeure et menace l'ensemble des habitants de Narbonne et travailleurs du site. Il l'interroge sur la faisabilité d'un projet de financement de travaux visant à sécuriser les bassins d'entreposage et de consolidation de la stabilité de l'ensemble des infrastructures sensibles du site.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Fuchs](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21988

Rubrique : Déchets

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2019](#), page 7073

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)